

# CONSTRUIRE DES INDICATEURS D'ÉQUITÉ DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS

Marie-Hélène STRAETEN, Ariane BAYE et Marc DEMEUSE  
Service de Pédagogie Expérimentale  
ULg

À l'heure actuelle, de plus en plus de contraintes pèsent sur les systèmes éducatifs de nos sociétés démocratiques.

Quasi à tous les niveaux d'enseignement, la scolarisation d'un nombre toujours plus important d'apprenants doit être assurée. Aujourd'hui plus que jamais, l'école tant fondamentale — maternelle et primaire, que secondaire doit faire face à quantitativement plus de monde. Cette démocratisation de l'accès aux études de base, sans cesse croissante dès l'après-guerre, n'est pas sans répercussion sur l'accès aux études supérieures : l'enseignement supérieur, universitaire ou non, accueille lui aussi un public plus large et plus diversifié qu'auparavant (Beckers, 1998 ; Crahay, 2000).

En plus de devoir faire face à l'éducation pour tous, et ce à tous les niveaux, l'école se doit également de répondre à une exigence de qualité de l'enseignement dispensé.

Soumis au regard critique de ses usagers, le système scolaire ne peut fonctionner n'importe comment. Les actions de pilotage de l'enseignement, qui renvoient aux citoyens des informations sur le fonctionnement du système, doivent assurer à terme, la régulation, l'ajustement du système scolaire.

Pour beaucoup, l'école se doit avant tout d'être efficace. Généralement, l'efficacité d'un système éducatif se mesure en confrontant les résultats qu'il produit aux objectifs qui lui ont été assignés.

Le rendement —ou les performances des élèves— est alors le critère le plus fréquemment utilisé.

Nous sommes toutefois peu habitués à évaluer l'efficacité de notre système éducatif. Les études les plus connues consacrées à l'efficacité des systèmes d'enseignement sont les grandes enquêtes internationales où l'efficacité d'un système se mesure à la place qu'il occupe dans le classement des pays. Bien que les évaluations internationales peuvent aussi offrir une meilleure compréhension des résultats et des mécanismes qui les déterminent, elles évaluent souvent un curriculum construit internationalement.

Mais, en plus d'être efficace, l'école doit également se soucier d'équité. Comme le rappellent Demeuse, Crahay, Monseur (2001), « *l'équité en matière d'éducation est devenue l'une des exigences fondamentales des démocraties contemporaines conduisant même, pour y parvenir, à passer du droit à l'éducation au devoir d'éducation, comme l'indique le concept d'obligation scolaire* ». Après avoir géré la démocratisation quantitative, l'école doit aujourd'hui assurer la démocratisation qualitative.

L'équité des systèmes éducatifs ne s'entend pas pour tous de la même manière. Selon les valeurs ou les idéaux politiques que l'on défend, elle peut être envisagée différemment (Crahay, 2000). L'on pointera tout d'abord, **l'équité d'accès** ou **l'égalité des chances**. La question est ici de savoir si tous les individus ou groupe d'individus ont ou non les mêmes chances d'accéder à un niveau déterminé du système éducatif ?

L'équité peut également s'entendre comme **égalité de moyens** ou **de traitement** qui veut une même école pour tous : les mêmes occasions et conditions d'apprentissage sont-elles offertes aux élèves ?

L'équité peut encore renvoyer à **l'égalité des acquis** ou **des résultats** qui, elle, réclame l'atteinte par tous les élèves d'un objectif commun préalablement fixé : tous les élèves maîtrisent-ils, à un moment déterminé, les connaissances ou compétences assignées comme objectifs au système scolaire ?

L'on peut enfin retenir **l'équité de réalisation sociale** ou **d'exploitation des produits**. À la sortie du système éducatif, les personnes ont-elles les mêmes possibilités d'exploiter les compétences acquises, de se réaliser en tant que personne dans la société et de valoriser leurs compétences ?

Les systèmes éducatifs européens sont-ils de qualité ? En regard des différents points de vue cités ci-avant, dans quelle mesure parviennent-ils, au-delà des discours, à concilier efficacité et équité ?

Le projet « *Construire des indicateurs d'équité des systèmes éducatifs* » s'intéressent à ces questions. Par la mise en œuvre d'indicateurs, il veut montrer en quoi les systèmes sont ou non équitables. À terme, le système d'indicateurs mis au point doit notamment permettre de mesurer et comparer l'équité des systèmes éducatifs des pays de l'Union européenne.

Des indicateurs ne sont pas de simples expressions numériques ou statistiques, « *ils visent à donner des renseignements sur les résultats ou le comportement d'un système d'enseignement et peuvent être utilisés pour informer les parties prenantes — décideurs, enseignants, élèves, parents et le public en général* » (Bottani et Tuijman, 1994, cités dans Demeuse et Baye, 2001). Les indicateurs, par les informations qu'ils renvoient sur le système, suscitent surtout de nouvelles visions et de nouvelles attentes (Demeuse, 2000).

Afin de mener à bien ce projet, une équipe interuniversitaire et interdisciplinaire, regroupant 6 partenaires<sup>1</sup> européens, a été constituée. Pour organiser et structurer au mieux les informations recueillies sur l'équité, l'équipe a mis au point un canevas pour comparer l'équité des systèmes.

Deux grands axes le structurent.

D'un côté, le canevas permet d'appréhender le système éducatif en lui-même (les processus et les résultats internes) mais tient compte également du contexte dans lequel il s'insère et s'intéresse aussi aux résultats — politiques, économiques, culturels et sociaux — produits.

D'un autre côté, le canevas envisage, tant au niveau du contexte, du système lui-même et de ses résultats, les inégalités entre individus et entre catégories ainsi que les individus ou les catégories sous un seuil d'équité.

---

<sup>1</sup> L'analyse est ainsi menée au niveau des systèmes éducatifs belge, français, italien, espagnol et britannique.

<i>A. Inégalités entre individus</i>	<i>B. Inégalités entre catégories</i>	<i>C. Individus sous le seuil d'équité</i>	<i>D. Catégorie sous le seuil d'équité</i>
<b>1. Contexte</b>			
1.1. Contexte socio-économique			
1.2. Contexte culturel			
1.3. Contexte politique			
<b>2. Processus</b>			
2.1. Quantité d'éducation reçue			
2.2. Qualité de l'éducation reçue			
<b>3. Résultats internes</b>			
3.1. Compétences cognitives			
3.2. Développement personnel et social			
3.3. Carrières scolaires			
<b>4. Résultats externes</b>			
4.1. Mobilité sociale			
4.2. Conséquences individuelles			
4.3. Conséquences collectives			

**Tab. 1 : Structure du système d'indicateurs d'équité**

La construction d'une grande partie de nos indicateurs repose sur une nouvelle lecture de données déjà existantes, issues notamment des grandes enquêtes internationales (TIMSS, PISA), traditionnellement plus connues du public pour les classements des pays qu'elles proposent en fonction des performances moyennes des élèves.

Une récolte de nouvelles données est aussi prévue, dans chacun des pays participants, via une enquête auprès d'enseignants et d'élèves. Cette enquête porte principalement sur les critères de justice des usagers, leur jugement par rapport à l'équité du système et leurs attentes face à ce système.

Le système d'indicateurs ainsi construit permettra tant aux usagers qu'aux gouvernants de juger de l'équité du système ; il informera aussi plus spécifiquement les décideurs du jugement des citoyens quant à l'équité du système actuel.

Ce système se veut également une aide aux décideurs pour la (re)définition des politiques éducatives. L'existence d'un tel système d'indicateurs permettant de juger du caractère équitable ou non d'un système éducatif peut en effet s'avérer particulièrement pertinente pour obtenir, par exemple, les informations nécessaires à la mise en œuvre efficace des politiques de discriminations positives. De telles décisions requièrent en effet de savoir pourquoi, dans quelle mesure et qui doit bénéficier de ce type d'aides.

## Bibliographie

- CRAHAY, M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles : De Boeck.
- DEMEUSE, M. (2000). La politique de discrimination positive en Communauté française de Belgique : une méthode d'attribution des moyens supplémentaires basée sur des indicateurs objectifs. *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*, 1-2, 115-135.
- DEMEUSE, M., Baye, A. (2001). Une action intégrée en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes d'enseignement : le pilotage des systèmes d'enseignement. *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*, 5-6, 23-50.
- DEMEUSE, M., CRAHAY, M., MONSEUR, C. (2001). Efficiency and Equity. In HUTMACHER, W. COCHRANE, D. & BOTTANI, N. (Eds). *In Pursuit of Equity in Education. Using international indicators to compare equity policies*. Boston : Kluwer Academic Publisher.
- DEMEUSE, M., BAYE, A., STRAETEN, M.-H., CRAHAY, M (2001). Construire des indicateurs internationaux d'équité des systèmes éducatifs. *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*. 7-8, 97-100.
- HUTMACHER, W., COCHRANE, D. & BOTTANI, N. (2001) (Eds). *In Pursuit of Equity in Education. Using international indicators to compare equity policies*. Boston : Kluwer Academic Publisher.
- MEURET, D. (1999), *La justice du système éducatif*. Bruxelles : De Boeck.